

N°69 – OCTOBRE 2014

LE PUY-SAINT-MARTINOIS

Journal d'information Municipale.



SOMMAIRE

— Vie Municipale —

L'Edito du Maire	2
Etat Civil.....	2
Numéros utiles.....	3
Brèves	3
Intercommunalité.....	4
Plan Local d'Urbanisme.....	4
Des nouvelles de la déviation.....	5
Enquête sur les moyens de transport.....	5
Plan de Secours Communal.....	5
Les chats à PSM.....	5
Mise en place des délégués de quartier.....	6/7
Rythmes scolaires.....	8
Archipel Culture.....	8
Rentrée de l'école de musique.....	9
La vie associative à PSM en chiffres.....	9
CCAS.....	10
Pluviométrie de l'été.....	10
Ambroisie : Merci !.....	10

— Vie Associative —

ADMR.....	11
AAR.....	11
Club cyclo.....	11
Amicale Laïque.....	12
Arc en ciel.....	12
ACCA.....	13
TISM, Lo Cocorin.....	13
Archives et Patrimoine.....	14
Qi Gong.....	14
FC Valdaine.....	15
Comité des Fêtes.....	15
Syndicat d'initiative.....	16

Supplément :
Calendrier communal
à afficher

EDITO DU MAIRE :



Michel GILES,
Maire de Puy Saint Martin

« Garder le cap, et regarder vers l'avant »

Notre projet de changement d'intercommunalité était sur le point d'aboutir quand une décision du Conseil Constitutionnel est venue nous compliquer la tâche (voir article en pages intérieures). Qu'à cela ne tienne ! Nous nous sommes fixés un objectif, et nous l'atteindrons. Tôt ou Tard !

Pendant ce temps, la vie municipale continue. La Loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014 (dite loi « ALUR ») nous conduit à engager sans délai la révision de notre Plan d'Occupation des Sols (POS). Nous sommes confrontés à deux exigences contradictoires : associer au maximum tous les Puy Saint Martinois qui le souhaitent à cette réflexion, et boucler ce chantier dans des délais très contraints. Nous vous ferons savoir rapidement quelle méthode de concertation nous vous proposons. J'invite d'ores et déjà toutes les personnes qui souhaitent participer à cette grande réflexion sur le devenir de notre commune à se faire connaître en mairie.

L'été se termine. Il a été animé et festif à Puy Saint Martin : une fête du 14 juillet sympathique et « sportive », la chorale du Delta toujours aussi brillante, une semaine cyclo conviviale, la première balade nocturne très réussie, une grande et belle vogue, sans oublier les concerts organisés par les restaurateurs. Bravo à la médiathèque, au club cyclo, au Syndicat d'Initiative, au comité des fêtes pour ces manifestations qui ont toutes connu un franc succès.

La rentrée scolaire et périscolaire s'est déroulée sereinement malgré les bouleversements apportés par la réforme. Cette réussite a été permise grâce aux compétences de la nouvelle directrice du périscolaire, et à la capacité d'adaptation de l'équipe enseignante et des personnels municipaux : Un grand merci à tous pour leur implication et leur professionnalisme. Je suis certain que les enfants sauront retirer les bénéfices de cette réforme. C'est ce qui semble être le cas dans les communes qui ont anticipé sa mise en œuvre.

Je vous donne rendez-vous samedi 15 novembre à 17h30 pour une réunion publique d'information, et samedi 3 janvier à 18h pour un moment de convivialité à l'occasion des vœux.

Bel automne à tous.

Le Puy-St-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
Tél: 04.75.90.16.70
www.puysaintmartin.fr
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :

Denis PERRIN
Nadine ADAMS
Anthony CELERIEN
Danielle GAILLARD
Michel GILES
Irène MAURIN
Jean-Michel MURER
François VILLIEN

Etat Civil

Naissances :

Jade DESPERT

Née le 21 juin 2014 de Mickaël DESPERT et Magali CUART, Lotissement « Le Clos du Parc »

Rafaël JALQUIN

Né le 28 août 2014 de Charles JALQUIN et Julie GARCIA, Lotissement « Chantemerle »

Décès :

Mr Henri CHARRIER,

Le 22 juillet 2014.

Mme Monique ROZIERES

ép. MONTEUX,

Le 05 Octobre 2014

Mr Bruno VITALIS,

Le 07 Octobre 2014

Mariage :

Monsieur TARTEAUT Pierre et

Madame VERSCHOOTE Sylvie,

Le 15 juillet 2014.

Monsieur LAEMLE Fabien et

Madame NOYER Camille,

Le 16 août 2014.

Monsieur HUNSINGER Frédéric

et Madame BORNE Anne-Cécile,

Le 20 septembre 2014.

Nouveaux Puy Saint Martinois

Mme MEEUS Eva et M. MIALON
Jean-François et leurs enfants
Léna et Sam,
6 Impasse Chantebise.

M. MARY Jean et M. MARY
Laurent,
147 Montée du Téron.

Mme AURAND Malika,
15 Rue du 11 novembre 1918.

Mme CORDIER Magali,
Rue du 19 mars 1962.

Numéros utiles...

Mairie de Puy-Saint-Martin

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : accueil@puysaintmartin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 17 h - 19 h

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h

SAMU	15
Pompiers	18
Police	17



Appeler le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un numéro d'urgence national et gratuit, le 114, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) aux personnes sourdes et malentendantes.

Agence postale communale

04 75 01 00 72

Les horaires de votre agence postale communale :

Tous les jours sauf le mercredi de 9h à 12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h

Samedi à 11h30

Amicale laïque Puy St Martin

04 75 90 28 84

Assistant(e) social(e) Crest

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous

Médiathèque Municipale

04 75 90 28 08

A côté de l'école, grande rue.

Ouverture les mardis de 15h30 à 17h30, mercredis de 10h30 à 12h30 et samedis de 10 à 12 h.

Brigade de gendarmerie de Puy

04 75 90 12 62

Permanence de 14 à 19 h.

Jours fériés : de 15 à 19 h.

Cabinet d'infirmiers

04 75 90 18 28

Cléon d'Andran - Maison médicale - Route de Montélimar

POUR PLUS DE N° UTILES

www.puysaintmartin.fr

...Brèves...

- Dates des conseils municipaux

En principe, le 4^e jeudi du mois à 18h30, sauf le 25 décembre.

En pratique : 27 novembre, 18 décembre, 29 janvier.

-Permanence des Adjoints : les samedis, de 11 à 12h, en Mairie.

- Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit le dernier vendredi de chaque mois, de 9 à 12h, en Mairie.

Inscription sur les listes électorales avant le 31 Décembre :

Aux termes de l'article L.9 du Code électoral, **l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.**

Les demandes d'inscription seront reçues en mairie jusqu'au **mercredi 31 décembre 2014 inclus**. Pour éviter toute attente en mairie en fin d'année, les électeurs sont invités à présenter leur demande dès que possible.

Service d'information et d'accès au fichier national du permis de conduire



La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets :

- le volet répressif : contrôle des infractions ;

- le volet informatif : consultation de son solde de points via Internet : www.telepoints.info;

- le volet pédagogique : stages de sensibilisation au risque routier, dits stages de récupération de points : www.stage-recuperation-points.com/stage-puy-saint-martin-26450/proche.

Intercommunalité : maintenir le cap



La décision du Conseil constitutionnel du 20 juin

La loi de Réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 autorisait les communautés de communes à déroger au principe de représentation proportionnelle à la population pour la répartition des sièges de conseillers communautaires.

La plupart des communautés de communes ont ainsi choisi de diminuer le nombre de délégués des villes centres au profit des communes rurales.

Le Conseil constitutionnel, dans une décision du 20 juin 2014, a censuré cette disposition en obligeant les communautés de communes à revenir à une représentation proportionnelle à la population des communes.

Toutefois, pour éviter des conséquences immédiates excessives, le Conseil constitutionnel a précisé que l'application de cette décision serait de droit aux prochaines élections municipales (en 2020), ou en cas de recours contentieux, ou encore en cas de renouvellement total ou partiel du conseil municipal d'une commune membre de la communauté de communes.

Les conséquences pour Puy Saint Martin

Cela signifie que si Puy Saint Martin quittait la Communauté de communes du Val de Drôme pour rejoindre Montélimar-Agglo, chacune des 2 communautés devrait procéder au renouvellement complet de son conseil communautaire, et à de nouvelles élections du Président et des Vice-présidents.

Pour cette raison, notre projet de changement d'intercommunalité risque d'être quelque peu retardé. Nous avons néanmoins de bonnes raisons de penser qu'il pourra se réaliser avant 2020. En effet, le projet de réforme territoriale prévoit une nouvelle carte intercommunale pour le 1^{er} janvier 2017.

La position du conseil municipal

Le conseil municipal, dans sa séance du 24 juillet, a décidé à l'unanimité de continuer à travailler pour préparer notre adhésion à Montélimar-Agglo. L'objectif est de finaliser un protocole d'accord entre les 2 intercommunalités de façon à ce que le changement puisse se faire dès que les conditions le permettront.

Les contacts se poursuivent entre la CCVD et Montélimar-Agglo pour affiner les conditions financières de notre changement d'intercommunalité, et à évaluer le « préjudice » de la CCVD : emprunt résiduel pour la zone artisanale, achat des bacs semi-enterrés, ...

Nous suivons ce dossier de très près, et vous tiendrons régulièrement informés de son évolution.

Un PLU, pour quoi faire ?

Puy Saint Martin s'est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) en 1999. La loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014 (dite loi « ALUR ») dispose notamment :

- Les POS deviendront caduques **à compter du 1^{er} janvier 2016** dans l'hypothèse où ils n'auraient pas été révisés et transformés en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- Toutefois, lorsqu'une procédure de révision du POS aura été engagée avant le 31 décembre 2015, elle pourra être menée à terme sous réserve d'être achevée dans les 3 ans après la publication de la loi Alur du 24 mars 2014 (le POS continuerait donc à s'appliquer durant cette période).

Nous sommes donc dans l'obligation d'engager la révision de notre POS et de nous doter d'un PLU. C'est dans cette perspective qu'a eu lieu le 9 juillet une rencontre entre les élus et des représentants du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), organisme qui aide les communes dans les démarches liées à l'urbanisme. Le CAUE propose de contribuer au travail qui nous attend de septembre à novembre en mettant à notre disposition une chargée de mission pour établir le cahier des charges à destination du cabinet d'étude qui réalisera le PLU. Nous disposerons également de l'appui de la CCVD et de sa chargée de mission Habitat-Urbanisme pendant cette phase qui se déroulera de la façon suivante :

- Septembre à Novembre : organisation de la réflexion, définition des modalités de participation des différents intervenants et de la population, fixation des grands objectifs du PLU, préparation de la délibération de prescription du PLU, appel d'offres.

- Décembre à Mars : choix du bureau d'études qui réalisera le PLU.

La prestation du CAUE aura un coût de 2 385 euros pour la commune, et de 2 345 € pour la CCVD.

Le groupe de travail municipal qui sera chargé de suivre l'ensemble de la démarche PLU a été constitué : il s'agit de la commission « Urbanisme » élargie :

Bernard BON, Anthony CELERIEN, Nathalie CORTES, Xavier DU GARREAU, Danielle GAILLARD, Michel GILES, David LAMANDE, Nadine NOEL, Denis PERRIN, François VILLIEN.

Il devra proposer les modalités d'information et d'association des Puy Saint Martinois à la démarche, dans le but de mobiliser le plus largement possible les habitants.

Ce grand chantier sera un moment fort dans la vie de Puy-Saint-Martin et des puy-saint-martinois. Il doit nous donner l'occasion de réfléchir à ce qu'est notre village aujourd'hui, et à ce que nous voulons qu'il devienne.

Nous invitons tous ceux qui sont intéressés par cette démarche à nous rejoindre et à se faire connaître en mairie.

Des nouvelles de la déviation



Dans la perspective de la révision du Plan d'Occupation des Sols, nous avons souhaité obtenir des précisions sur le calendrier de réalisation de la déviation de la RD6. En effet, cet aménagement conditionne directement la façon d'envisager l'évolution du cœur de notre village.

Nous avons donc interrogé le Président du Conseil Général qui, dans un courrier du 10 septembre, nous a communiqué les informations suivantes.

Les acquisitions foncières ont débuté depuis le début de l'année avec, à ce jour, seize promesses de ventes signées et onze négociations en cours sur les terrains restants. La totalité des acquisitions devrait être terminée fin octobre 2014.

Les travaux préparatoires (protection de la faune, défrichement, reboisement) vont avoir lieu en 2015 et 2016.

Les travaux de la déviation elle-même pourront ensuite s'engager.

Nous verrons donc peut-être les premiers coups de pioche avant la fin de notre mandat.



Enquête sur les moyens de transport : votre avis sera pris en compte

La Région Rhône-Alpes lance, avec le soutien de l'État, une enquête régionale sur les déplacements effectués quotidiennement par les Rhônalpins sur la période 2012-2015.

Sur la base du cumul suffisant des données recueillies, cette enquête, qui se déroulera durant la période du 4 novembre 2014 à la fin avril 2015, permettra d'analyser la demande de déplacements et en évaluera les impacts environnementaux, afin de faire évoluer favorablement les politiques de transport de la Région.

Nous remercions d'avance les ménages sollicités par téléphone (informés préalablement par une lettre du Conseil régional) d'y répondre massivement.

PLAN DE SECOURS COMMUNAL

Accueil et hébergement de la population.



Nous sommes en train de travailler sur le plan de secours communal. À cet effet, nous sollicitons les habitants de Puy Saint Martin, pour un hébergement éventuel et de courte durée en cas de grosses intempéries : chutes de neige abondante et verglas, pluies intenses et inondations.

En cas de gros sinistre, le point de ralliement des sinistrés se trouve à la salle des fêtes. Les instructions vous seront données par l'équipe municipale.

Merci de nous signaler votre capacité d'accueil en mairie, auprès d'Alexandra.

Les chats à Puy St Martin



Nous constatons une recrudescence des chats errants dans tout le village. Cela entraîne de sérieuses nuisances : odeurs des déjections, bruits divers de nuit, dégradation dans les bacs à fleurs..., et leur reproduction incontrôlée génère de plus en plus de désagréments ainsi que des plaintes de nos concitoyens.

Nous vous proposons de créer une commission spéciale « gestion des chats » de 5 personnes à partir d'octobre afin d'échanger ensemble sur le sujet.

Si vous souhaitez en faire partie, merci de vous faire connaître auprès de notre secrétaire de mairie Alexandra qui vous précisera la première date de réunion en mairie. Nous verrons ensemble quelles solutions apporter à ce problème. Merci par avance.

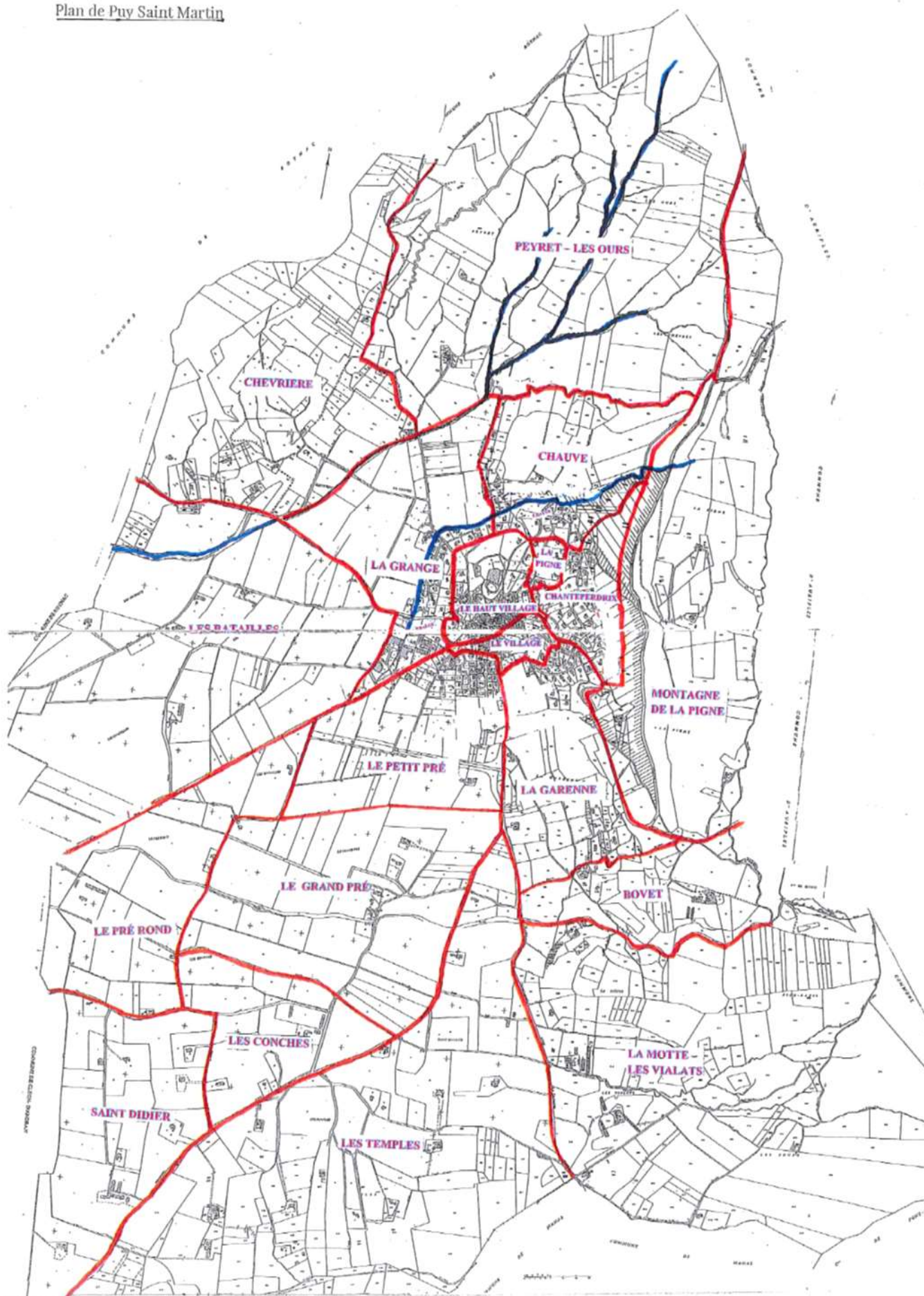
« La brigade des chats »

Mise en place de délégués de quartiers

Les délégués seront les premiers interlocuteurs pour les habitants des quartiers. Ils seront chargés de recueillir les doléances et suggestions. Ils devront également faire l'inventaire des problèmes du quartier touchant la voirie, comme le cadre de vie.

groupe	quartier	comprenant aussi	délégué	adresse
1	Le Haut village		Nadine Noël-Adams	27 rue des Redis 26450 Puy Saint Martin
			Bernard Bon	2 impasse des Lilas 26450 Puy Saint Martin
2	La Grange		Danielle Gaillard	183 rue La Grange 26450 Puy Saint Martin
2	Chevrière			
3	Le village		Stéphanie Tichon-Huet	26 grande rue 26450 Puy Saint Martin
3	Le petit pré			
4	Chanteperdrix		Denis Perrin	832 montée de Chanteperdrix 26450 Puy Saint Martin
4	Montagne de la Pigne			
5	La Pigne		François Villien	222 montée de la Pigne 26450 Puy Saint Martin
6	Chauve		Anthony Célérien	190 chemin des Ours 26450 Puy Saint Martin
6	Peyret-les Ours	Les Chèvres		
7	Les batailles	Les Massots Les Chapelles	Patrick Cisterne	7 rue du Bourg 26450 Puy Saint Martin
8	Le grand pré		David Lamande	310 chemin Saint-Didier 26450 Puy Saint Martin
8	Le pré rond	Les Batailles au sud route de Cléon		
8	Les Conches			
8	Saint-Didier			
8	Les Temples	Saint-Maurice		
9	La Garenne		Nathalie Cortes	201 chemin de la Garenne 26450 Puy Saint Martin
9	Bovet			
9	La Motte-les Viallats	Pied bazil Les Fours		

Plan de Puy Saint Martin



Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

La rentrée 2014 a été placée sous le signe des nouveaux rythmes scolaires à Puy Saint Martin.



Durant l'été, nous avons procédé au recrutement d'une directrice du centre de loisirs et travaillé avec elle à l'organisation et la mise en place des programmes. Elle se nomme **Aline DRAY** et a pris ses fonctions fin août. Elle a été rapidement opérationnelle.

Les dernières statistiques quantitatives qu'elle nous a fournies démontrent une bonne fréquentation sur tous les temps proposés :

- Temps d'activités périéducatifs (TAP) : une moyenne de 24-25 inscriptions
- Activités dirigées : une moyenne de 20-21 inscriptions
- Garderie du matin : une moyenne de 10-11 inscriptions
- Repas et garderie de midi : une moyenne de 30 inscriptions

Sachant que la capacité d'accueil est au maximum de 28 à 30 enfants par activité, nous en concluons un très bon taux de participation pour cette première période.

Les activités proposées sont variées et bien en adéquation avec l'âge des enfants accueillis. Pour la période de novembre et décembre, il sera proposé aux enfants : Pâte à sel, « Je deviens détective », Danse pour garçons et filles, « Vive les rouleaux ! », Contes et chansons, Autour de Noël ...

Nous procéderons par la suite à des statistiques plus qualitatives sur le contenu des activités afin de réajuster celles-ci si besoin.

Archipel Culture

Un nouvel acteur désireux de contribuer à l'animation culturelle du village s'apprête à entrer sur scène : « L'Archipel culture ».

Structure municipale, cet Archipel Culture agira au sein de l'A.A.R. qui lui offre son hospitalité. La première manifestation de son activité consiste en la création d'un atelier théâtre ouvert à tous. Les premières réunions ont eu lieu dès fin septembre et la mise en place se déroulera durant le mois d'octobre.

Patrick Cisterne animera cet atelier dont l'objectif est de monter des spectacles avec le souci qu'ils soient aussi complets et achevés que possible. Ces spectacles seront donc courts, ils s'appuieront sur l'appropriation du personnage par son interprète ; pour cela la création s'accompagnera d'une formation minimale au travail de l'acteur.

Patrick Cisterne a pratiqué le théâtre au sein des établissements scolaires dans lesquels il enseignait, il a animé de nombreuses troupes tant en Normandie qu'en Guyane et Polynésie et a travaillé pendant dix ans comme animateur théâtre dans un centre culturel. Outre de nombreux stages, dont certains à Avignon, il a suivi les cours de l'école du Théâtre des deux Rives à Rouen et de la faculté de théâtre de Censier à Paris.

Il espère faire partager son amour du théâtre à tous ceux qui seraient tentés d'être « quelqu'un d'autre » quelques minutes, et à travers ce « quelqu'un d'autre », éprouver des sentiments forts, vivre des aventures exotiques car inhabituelles. Tout un programme.



Contact : Présidente AAR Tél: 0475902820 puusantmartinsi@oranae.fr

Rentrée de l'école de musique

Voilà, les écoliers ont effectué leur rentrée, et les musiciens ont fait la leur le 1^{er} octobre. L'école André Borne a ouvert ses portes avec une équipe de professeurs fortement renouvelée, une gamme élargie d'instruments enseignés ainsi qu'une nouvelle organisation qui privilégie les cours collectifs. Il est à craindre que le nombre d'élèves soit moins nombreux que l'an dernier.

En effet, les départs d'enseignants ont créé une rupture qui ne peut pas avoir été sans conséquences sur le renouvellement des inscriptions. Surtout, nous avons été obligés d'augmenter les tarifs des cours individuels alors que le pouvoir d'achat de beaucoup n'a pas connu une même évolution et que les perspectives économiques sont peu encourageantes. Cependant, une offre importante de cours collectifs permet encore un accès pas excessivement onéreux. À l'école, il faut que ceux qui souhaitent pratiquer se l'approprient.

Cette augmentation des tarifs, dont nous n'ignorons pas la brutalité, était, hélas, indispensable pour limiter un déficit qui pesait lourdement sur le budget de la commune et pouvait être considéré comme insupportable.

Je profite de la circonstance pour corriger un propos, en fait inexact, que j'ai tenu dans un article précédent lorsque je disais que ce « ... déficit n'avait cessé de croître ». Le travail effectué par Monsieur LESEIGNEUR a permis une première remise en ordre de l'école et de contrôler ses dérives financières. Héritant du « bébé », je m'efforce de continuer la tâche et, cela, en chaussant, humblement et sans grande imagination, les mêmes bottes (d'ailleurs avec son aide) !

J'étais désireux, simplement, de souligner la nécessité qu'il y avait à agir pour sauver l'école. Ce propos était d'autant plus inapproprié qu'il pouvait être entendu comme une critique de la politique menée sur ce sujet par la municipalité précédente, ce qui n'était absolument pas mon propos, ni mon intention ! Voilà qui est dit. Le déficit (ne faut-il pas parler plutôt, d'une subvention ?) est, je crois, inhérent au fonctionnement d'une école de musique municipale offrant des cours individuels. Il n'est pas possible de couvrir le coût de ceux-ci sans pratiquer des tarifs qui ne soient pas inaccessibles au plus grand nombre.

Pour que ce déficit, « cette subvention », reste dans des limites compatibles avec le budget du village, seuls les cours collectifs, qui présentent d'ailleurs des intérêts particuliers, paraissent être viables, même s'ils sont plus complexes à mettre en place.

Nous proposons, cette année, un panel important de formules diverses de cours collectifs ou d'ensemble. L'usage aidant, leur intérêt, nous en sommes certains, apparaîtra et nous espérons qu'ils s'imposeront.

Les enseignants de l'école et moi-même, voulons que, par son dynamisme, sa vitalité, l'école développe l'amour de la musique chez les élèves et contribue activement à la vie culturelle du village tout au long de l'année ; nous espérons qu'elle obtiendra de votre part adhésion et soutien. Nous le croyons.

Patrick CISTERNE

La vie associative de PUY SAINT MARTIN en chiffres

Suite à la réunion du **13 mai 2014** avec les associations de Puy Saint Martin, la municipalité a fait la synthèse des fiches remplies à cette occasion par le milieu associatif. Voici en chiffres les principaux résultats après exploitation de la dizaine de rubriques qui composait chaque fiche.



Nombre d'associations à PSM : 22

Nombre d'adhérents pour l'ensemble des associations : 1 170*

* Ce chiffre est important car il intègre les adhérents des communes voisines, et certaines personnes font partie de plusieurs associations en même temps. Par contre, il montre la vitalité et le rayonnement des associations de Puy Saint Martin.

Montant des achats au sein des commerces locaux : 33 000 Euros*

*ce chiffre montre l'importance de la vie associative et de l'impact sur les commerçants de Puy Saint Martin.

Montant des subventions municipales pour 2013 : 23 842 Euros

Montant des subventions municipales pour 2014 : 25 280 Euros

Montant du coût annuel pour la municipalité concernant les charges des locaux, bâtiments et terrains (chauffage, électricité, eau, maintenance, entretien) + charges de personnel : 44 200 Euros

Voici, en quelques chiffres, la belle vitalité du milieu associatif à Puy Saint Martin.

CCAS, Centre Communal d'Action Sociale



Les membres du CCAS rappellent que ce service communal reste à la disposition des personnes rencontrant des difficultés d'ordre financier, social, familial, médical à retentissement social. Le CCAS oriente les personnes, instruit des dossiers administratifs, aide financièrement les familles, les personnes retraitées ou les jeunes qui, ponctuellement, se trouvent en difficulté. Pour nous joindre, vous pouvez vous rendre au secrétariat de la **Mairie de Puy Saint Martin** qui vous donnera un rendez-vous afin que votre situation soit étudiée. Votre dossier sera vu en commission de manière anonyme et la réponse apportée vous sera communiquée dans les plus brefs délais.

Le CCAS souhaite pouvoir aider un grand nombre de personnes. Pour cela, nous organisons un marché aux jouets, le samedi **29 novembre de 14h à 19h** à la salle des fêtes de Puy Saint Martin. Dans ce but, une collecte est organisée. Les dons de jouets et livres pour enfants en état correct sont à déposer en Mairie.

Chaque article sera vendu à un prix modique soit 0,50 centimes ou 1 euro. Les bénéfices serviront à aider les plus démunis de notre commune.

Le CCAS, comme chaque année, prévoit de convier à un apéritif dinatoire les personnes de la commune de plus de 70 ans pour partager un moment de convivialité, le **samedi 13 décembre à partir de 12h**. Une invitation sera transmise au début du mois de décembre aux personnes concernées.

PLUVIOMETRIE A PUY SAINT MARTIN (mm d'eau)

	Juin	Juillet	Août	Total été
1999	73	11	85	169
2000	36	60	68	164
2001	40	71	25	136
2002	69	101	42	212
2003	1	29	58	88
2004	4	5	141	150
2005	10	11	34	55
2006	12	33	120	165
2007	57	30	26	113
2008	34	100	120	254
2009	50	4	50	104
2010	45	30	50	125
2011	64	73	67	204
2012	51	37	53	141
2013	13	64	47	124
2014	30	133	59	222

Un tableau de données de pluviométrie estivale, recueillies par des Puy Saint Martinois consciencieux ! L'été 2014 très humide est confirmé dans les chiffres !

Ambrosie, merci !



Un tout grand merci et félicitations aux nombreux Puy Saint Martinois qui ont observé, découvert, taillé, voire déterré cette plante allergisante.

La municipalité a entendu vos appels et a réagi lorsqu'il s'agissait de terrains municipaux, a adressé un courrier à tous les exploitants de terres agricoles et restera vigilante dans l'avenir.

Contacts mairie : Nadine Noël-Adams (0475 04 95 81) et David Lamande (0475 90 47 73)

Soutenir la vie associative, notre choix...

Pour la municipalité, Travailler avec force au dynamisme de la vie culturelle et sportive de Puy Saint Martin constitue une priorité car elle contribue grandement au « bien vivre » au village. Elle soutient vivement les associations qui lui donnent sa vitalité.

Rendez-vous aux manifestations organisées par nos associations.



Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 70 ans.

Facilitez-vous la vie !

Vous avez besoin d'une aide temporaire ou de longue durée, adressez-vous à l'ADMR !

Les services proposés sont nombreux :

- Soutien aux familles à domicile
- Ménage et repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne
- Maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées
- Garde de jour et de nuit
- Soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Téléassistance, Filien ADMR

Prise en charge et réduction d'impôts possibles, selon la législation en vigueur

L'association ADMR est basée à Cléon d'Andran. Sa mission première est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Son mode d'intervention est fondé sur :

- une action de proximité, pour être au plus près des personnes et leur proposer des services rendus par des professionnels ;
- une action solidaire, à travers de petites équipes de bénévoles issues de la population locale qui développent une action collective créatrice de lien social.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui humanise les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention.

Association ADMR de Cléon d'Andran – 35 A Impasse de la Mare –

26450 CLEON D'ANDRAN

04 75 90 44 45 – admr-cleon@wanadoo.fr

ASSOCIATION D'ANIMATION RURALE (A.A.R.) PUY SAINT MARTIN

Nous précisons la reprise des sections suivantes :

- **ATELIER CREATION – SESAME ARC EN CIEL** pour enfants à partir de 4 ans. Renseignements et inscriptions : Christine GUILLOU - 04 26 51 09 67 ou 06 27 49 48 70.

- **ATELIERS DE DESSIN, PEINTURE ET ARTS PLASTIQUES.** Renseignements et inscriptions : Sylvie VERSCHOOTE - 04 75 90 33 14 ou sylvie.verschoote@wanadoo.fr

- **PATOIS** Renseignements M. et A. FAURE 04 75 90 48 48. Aux changements d'heures : ETE de 18 à 19h – HIVER de 17h30 à 18h30.

- Une nouvelle section « **THEÂTRE** » voit le jour sous l'égide de l'A.A.R. – Pour tous renseignements, contacter M. Patrick CISTERNE 06 01 22 28 69.

Nous envisageons très prochainement l'ouverture d'une section « INFORMATIQUE » pour apprendre à se servir d'un ordinateur aux personnes qui le souhaiteraient. Si vous êtes intéressés, faites-le savoir à PATRICIA au bureau de poste ou à la bibliothèque.

Enfin, l'ASSEMBLEE GENERALE de l'A.A.R. aura lieu le DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2014 à 10h au PREFA.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Club Cyclo Puy Saint Martinois

Nous sommes 30 adhérents adultes et 6 enfants adhérents à l'école vtt. L'activité est basée sur la pratique du vélo en cyclotourisme. Le Club est affilié à la Fédération Française de cyclotourisme [FFCT] en route et vtt.

Nous organisons chaque année une semaine cyclo qui a lieu à Puy Saint Martin à la mi-juillet et une rando « les balcons de la Valdaine » en septembre. Nous faisons un séjour club chaque année ; cette année à Vaison-la-Romaine sur un week-end (octobre) ; nous participons toute l'année à des randos d'autres clubs FFCT ; nous avons une école cyclo vtt pour les jeunes de 10 à 17 ans encadrée par des membres du club diplômés par la Fédération ; il y a des sorties tout au long de l'année les samedis après-midi.

Contact : Président: bernie-26@hotmail.fr

À l'Amicale Laïque, une cantine pour petits et grands !

De par son ancienneté, l'Amicale Laïque Puy-Saint-Martin / Roynac est une association bien connue de tous. Aujourd'hui, le rôle de l'Amicale Laïque est principalement de gérer la cantine scolaire pour les deux écoles de Puy-Saint-Martin et de Roynac. En effet, pour faciliter la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, l'association a transmis les activités périscolaires à la commune de Puy Saint Martin et à Montélimar-Agglomération pour Roynac.

Miam ! C'est l'heure du déjeuner !

Préparer chaque jour le repas de midi d'une soixantaine d'enfants n'est pas une mince affaire, d'autant que les plats doivent aussi être apportés, dans les temps, aux élèves scolarisés à Roynac. Un caisson bleu pour la liaison froide, un caisson rouge pour les plats chauds. Le personnel communal s'occupe du transport. À Puy Saint Martin, ce sont les plus petits qui mangent dans le calme et dans la bonne humeur. Il faut dire que nos enfants se régalent, grâce à Bernard et Graziella qui officient en cuisine. Le personnel de la cantine s'efforce de suivre les objectifs que l'Amicale Laïque s'est fixée : **offrir des repas équilibrés, avec des produits de saison et si possible locaux voire bio.**

Et en coulisses, parce que l'Amicale Laïque reste une association, un petit groupe de parents bénévoles œuvre, avec la ferme intention de conserver une cantine indépendante. Pas question d'avoir recours à un grand groupe privé pour nourrir nos enfants !

Mais on n'est jamais assez nombreux, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Et vous dans tout ça ?

Eh bien vous pouvez vous aussi être usagers de la cantine. Le **repas sur place** (7,50 €) ou un **plat à emporter** (5,50 €) sont proposés à tous. Il vous suffit pour cela de réserver, avant 7h30 au plus tard pour le jour-même, par mail ou téléphone.

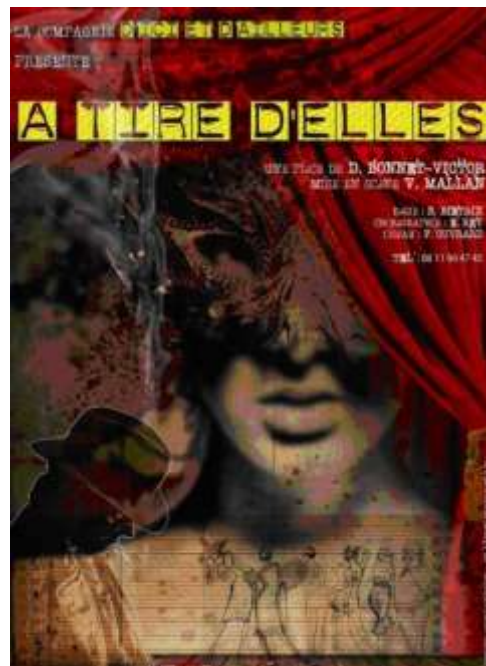
Et comme l'an passé, des ventes de cakes ou de tartes auront lieu, réalisés bénévolement par le personnel. L'argent récolté servira à acheter du nouveau matériel pour la cuisine. **Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre cake aux pépites de chocolat pour le mois de novembre !**

À noter dans vos agendas

Le **samedi 22 novembre à 20h30 à la salle des fêtes** de Puy Saint Martin, la compagnie *D'ici et d'ailleurs* viendra jouer bénévolement pour l'Amicale Laïque la **pièce de théâtre « À tire d'elles »**. Entrée libre : à la fin du spectacle, dons au chapeau reversés à l'Amicale Laïque.

« Quand cinq comédiennes retrouvent le corps ensanglanté de leur metteur en scène, la bienséance s'envole "à tire d'elles" pour laisser apparaître chacune dans ce qu'elle peut avoir de plus fragile, de plus fort, de plus fou... et de plus vrai. Sous le regard attentif et intéressé de l'inspecteur Josef Zaniel, ces femmes vont tour à tour douter, imaginer, faire remonter les souvenirs, avec la présence discrète et fidèle de Gaspard, seul comédien masculin mais aussi gardien de ce lieu magique qu'est un théâtre... Alors qui ? Et pourquoi un meurtre ? Un metteur en scène est mort mais les balles qui continuent d'être tirées sont les mots qui fusent et qui blessent au point de s'envoler "à tire d'elles" !!!... »

Amicale Laïque Puy Saint Martin / Roynac
8 rue du 11 novembre 1918 (juste au-dessous de l'école)
26450 PUY-SAINT-MARTIN
04 75 90 28 84
clshcharivari@free.fr



Section AAR : Atelier création « Sésame Arc en ciel »

"Artiste de nature, plasticienne Intervenant par la thérapie de l'Art. Christine Guillou offre un éveil créatif aux enfants dans la simplicité. En salle, au cœur de la nature ou sur des sites à aménager..."

Des ateliers pour créer, pour entrer en relation avec la nature, avec soi et avec l'autre. L'art nature ou comment créer avec tous les éléments qui nous entourent.

L'art récup. ou comment créer en transformant simplement

Des créations aussi collectives, souvent éphémères, des ateliers variés pour découvrir notre infini potentiel, des ateliers pour être présent et dans l'instant, natur-élément et élément-terre, élément-air !!!!!!!!!"

Contact : Tél: 0627494870 ranacorreo@netcourrier.com

A.C.C.A. de PUY-SAINT-MARTIN

L'Association Communale de Chasse Agrée de Puy Saint Martin compte une quarantaine de membres, réunis par la passion de la chasse, le respect de la nature et par une belle et franche camaraderie.

Nous nous réunissons deux à trois fois par semaine durant la période de chasse (Cette année, du 14 septembre 2014 au 28 février 2015).

Pour les battues, nous disposons de 15 bracelets chevreuil et prélevons aussi une quinzaine de sangliers par an ; ce type de chasse est pratiqué par une partie du groupe.

Une autre partie d'entre nous pratique la chasse à la plume, en solitaire (faisans, perdrix ...).

Certains participent aux deux groupes.

Nous acceptons très volontiers des nouveaux membres.

Notre président est Monsieur Max Lamande qui peut être joint au n° 04 75 90 47 07.

Notre adresse mail est acca_puy@yahoo.fr



Les chasseurs : qui sommes-nous ?

Notre association date des années 50.

En 2012, nous avons réussi à édifier, tous ensemble, un local pour nous réunir sur un terrain prêté par la commune, que nous remercions vivement.

Contrairement à des idées communément répandues, et aux habitudes ancestrales, notre activité ne fait pas que prélever des animaux dans la nature.

Nous nous voulons des gestionnaires avant tout, à tel point que nous nous disciplinons, par exemple, en limitant ces prélèvements à un faible pourcentage du cheptel existant sur le territoire.

En particulier chez nous, sur 800 hectares, nous ne prélevons que 15 chevreuils. La finalité de cette limitation est de maîtriser la population du gibier, en fonction de la superficie.

Par ailleurs, nous remboursons les dégâts occasionnés par le gros gibier (sanglier, chevreuil) chez les agriculteurs. À titre indicatif, l'an dernier, les chasseurs drômois ont remboursé, par le biais de la fédération, 200 000 €.

Autre exemple : Le lièvre était en voie de disparition dans notre secteur. Grâce à la limitation en nombre et dans le temps, la population a doublé en 5 ans. Il est à noter, cependant, que la route occasionne malheureusement plus de mortalité que les chasseurs.

Les chasseurs

Avec le TISM et LO COCORIN, Riche épilogue des 18° RTA

Comme il avait été décidé à l'issue des 18° Rencontres de Théâtre Amateur d'avril à Puy Saint Martin, une très sympathique « sortie théâtre » a eu lieu le samedi 23 août. Il est bien regrettable que tous les acteurs du Théâtre Intercommunal Saint Martin et du Cocorin de La Pinha qui avaient contribué au succès incontestable de ces rencontres n'aient pas pu se libérer pour aller à l'aven d'Orgnac, site désormais classé parmi les plus beaux de France et assister à l'une des dernières représentations du « Tartuffe » de Molière joué, depuis le 8 juillet, dans les jardins en terrasses par la coopérative théâtre avec 7 comédiens interprétant 12 rôles parfaitement crédibles et sans temps mort dans cet « espace libéré ».

À l'invitation du Cocorin et de la section drômoise de l'Institut d'Etudes Occitans, Jean Bernard Plantevin et Henri Niggeler sont venus, samedi 20 septembre, présenter une passionnante soirée Mistral pour mieux connaître l'auteur et l'illustrateur de « Mireille » avec 2 écrivains et la participation de Marianna Niggeler à la vielle provençale « Frédéric Mistral et Eugène Burnand ».

Le TISM et lo Cocorin, qui ont toujours su « tirer leur épingle du jeu » lors de toutes les RTA, remercient la municipalité pour les précieuses subventions accordées, espèrent pouvoir participer aux 19° RTA à Etoile au printemps prochain et voir à leurs représentations un plus grand nombre de Puy Saint Martinois pour des encouragements mérités.



Contact : Président Tél:0475901484 port:0682037845



L'association « Archives et Patrimoine de Puy Saint Martin » propose, dans le cadre des commémorations de la Grande guerre, deux manifestations :

- Une exposition, « **La Grande guerre vue de Puy Saint Martin** », du samedi 8 au mercredi 12 novembre à la salle des Fêtes. Horaires de l'exposition : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Cette exposition présente : la chronologie de la guerre, le front, les poilus, les trente soldats morts pour la France, les blessés, les réquisitionnés, les quatre prisonniers, la propagande ... ; le tout illustré par des photos et vidéos, des courriers, des affiches, des cartes, des médailles, des objets fabriqués ou utilisés dans les tranchées, des journaux d'époque, des cartes postales envoyées par les poilus, une grande fresque, des reproductions de documents de l'époque, etc.

Le mardi 11 novembre, après les cérémonies de commémoration au monument aux morts, l'exposition sera présentée et ensuite animée par la lecture de lettres de poilus et de celles des membres de leur famille.

- Avec l'aide de la Mairie, de la CCVD, de l'AAR, de la bibliothèque et du Syndicat d'Initiative, une **pièce de théâtre**, le dimanche 9 novembre à 18h dans la Salle des Fêtes, « **1914/1918 en Drôme-Ardèche – Qui donc maintenant me dira : Je t'aime ?** » par la **Valentine Compagnie**.

Entrée avec participation libre.

« Deux comédiens et un musicien interprètent des textes dénichés dans les archives (dont celles de Puy Saint Martin) : témoignages, articles de presse, comptes-rendus d'instituteurs, courriers, etc. Ces documents montrent de façon très vivante ce qui s'est passé sur place, loin du front, mais en lien permanent avec les soldats. L'intrigue est soutenue par une partition musicale qui mixe des sons d'époque sur une composition originale. Cette ambiance sonore accompagne les chants d'amour et de guerre, romantiques, patriotiques et parodiques issus des cahiers d'une jeune fille de Saint-Gervais-sur-Roubion. Des photos sont projetées et éclairent les moments clés de leur valeur esthétique et documentaire.

Six regards d'artistes, mise en jeu d'archives, nouvelles technologies, pour un spectacle historique très contemporain ! »

- Proposé par le syndicat d'initiative, un **film** qui sera probablement « **Joyeux Noël** » projeté le **mardi 11 novembre**, à **17h30**, dans la salle des fêtes.

Pour tout complément d'information, contactez Gaby Vincent au 04 75 90 11 31.



Une des actions menées par Archives et Patrimoine : la réfection du « Poilu » du Monument aux Morts.

Chi Kung ou Qi Gong?

On peut écrire les 2 ... de cette « discipline méconnue », comme le titrait un article du Puy Saint Martinois paru il y a 5 ans déjà (et encore visible sur le site officiel de la commune, dans la rubrique « Associations ») ... Pour mieux le connaître, il faut (re)lire l'article, et surtout venir « tester » l'une ou plusieurs des séances. On peut le faire gratuitement et sans engagement, au Parc Clément, selon le calendrier suivant (hors vacances scolaires) :

Jeudi, de 18 à 19h : Atelier de « Tonification générale en musique »

Jeudi, de 19 à 20h15 : Qi Gong des 5 saisons et Tai Ji Qi Gong

Vendredi, de 9 à 10h : Assouplissement articulaire et détente.

(Sont en cours de réorganisation : 1) Les Marches des 5 organes du mercredi matin - 2) La séance d'Initiation à la Méditation du vendredi matin.)

À noter pour cette année : 1) le cours de Jean-Michel Curis le jeudi de 18 à 19h (Jean-Michel est bien connu et très apprécié des pratiquants de QG) - 2) L'apprentissage du « Qi Gong pour la région cervicale », bénéfique pour toute la ceinture scapulaire également (récompensé par le Ministère chinois de la santé pour ses effets remarquables) - 3) le « QG des saisons » : en ce moment, nous renforçons l'énergie du poulmon, et donc l'immunité au début de la saison froide.

Pour tout renseignement, contacter Mireille au 06 83 01 62 99, ou 04 75 00 34 16, ou mireille.giles@dbmail.com

FC Valdaine

L'école de foot du FC VALDAINE a obtenu l'année dernière le LABEL de bronze de la Fédération Française de Football. Cette année encore, le nombre de jeunes joueurs est en progression.

Les Horaires des entraînements sont :

U6/U7 (né(e) en 2008-2009)

mercredi de 14h15 à 16h au stade de Cléon d'Andran

U8/U9 (né(e) en 2006-2007)

mercredi de 14h15 à 16h au stade de Cléon d'Andran

U11 (né(e) en 2004-2005)

mercredi de 16h à 17h30 au stade de Cléon d'Andran
et

vendredi de 17h30 à 19h à Cléon d'Andran

U13 (né(e) en 2002-2003)

mercredi de 17h à 18h30 à Cléon d'Andran

vendredi de 17h30 à 19h à Cléon d'Andran

U15 (né(e) en 2001- 2000) en entente avec l'Union Sportive de la Vallée du Jabron (USVJ)

mardi de 18h30 à 20h à La Bâtie Rolland

jeudi de 18h30 à 20h à Montboucher

U17 (né(e) en 1999-1998) en entente avec l'USVJ

mardi de 18h30 à 20h à Montboucher

jeudi de 18h30 à 20h à La Bâtie Rolland

Séniors (nés à partir de 1997)

mardi et vendredi de 18h45 à 20h45 à Puy Saint Martin

Séniors Féminines (nées à partir de 1999)

lundi et jeudi de 19h à 20h30 à Charols

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Marie Laure Lyver, secrétaire du club.

Bonne saison footballistique à tous les joueurs

Contact : Président: Tél: 0621466741 mail:fcvaldaine@gmail.com



Comité des fêtes

Le comité des fêtes se félicite du succès rencontré lors de l'organisation des festivités d'été. La diffusion de la finale du championnat du monde de football, le 13 juillet, a réuni dans une très bonne ambiance une foule de spectateurs tous ravis. Le week-end « vogue » fut aussi une très grande réussite, le soleil et les Puy Saint Martinois(es) étaient au rendez-vous. Mais nous n'avons pas été parfaits à savoir, problèmes de musique pour le 14 juillet, mais le responsable de l'orchestre a eu un petit problème de santé ; petites parts de dessert à la vogue suite à l'affluence d'inscriptions en dernière minute qui nous obligea à faire ce choix.

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et vous demandons à l'avenir de vous inscrire en début de semaine. Nous remercions tous les habitants pour l'accueil qu'ils ont réservé aux aubades. Nous remercions tous les élus pour leur support ainsi que tout le personnel communal pour tout le travail qu'ils ont accompli à l'occasion de ces festivités. Nous remercions tous les commerçants pour leur soutien en divers dons et surtout les dirigeants du restaurant du Champ de Mars pour leur partenariat. À savoir que ce sont eux qui prennent en charge les trois concours de boules, les repas des musiciens, l'orchestre du vendredi soir et la mise à disposition à prix coûtant de tous les repas de la vogue. Il est certain qu'en contrepartie ces derniers travaillent bien ce week-end là mais quoi de plus normal.

Merci à tous pour le maintien des coutumes de notre village. Nous remercions tous les adhérents du comité des fêtes ainsi que l'équipe de retraités qui s'est chargée de l'organisation du vide-grenier. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour renforcer nos équipes même si cela n'est que périodique.

Nous tiendrons notre assemblée générale en décembre et vous présenterons notre programme prévisionnel pour 2015 après élection du nouveau bureau.

Contact : Président Tél:0475546775, Mail: comitedesfetes.psm@gmail.com

Syndicat d'Initiative

Balade nocturne

Le S.I. a organisé sa première balade nocturne animée dans le vieux village le 20 août pour les touristes et les Puy Saint Martinois. Plus de 150 personnes étaient présentes. Les gens du village qui ont décoré devant chez eux (bougies et autres) ont participé à ce succès et à la convivialité de cette soirée. Un grand merci à tous.

Cinéma

Dès le mardi 16 septembre, les séances mensuelles de cinéma ont repris jusqu'en juin. La saison dernière, la moyenne des spectateurs a été de 70, belle réussite. Nous comptons sur vous pour faire vivre ce projet qui anime notre village.

Dates : 28/10 - 25/11 - 16/12 - 27/01

Hébergements touristiques

L'aire de camping-cars, le village de vacances, quelques gîtes et chambres d'hôtes participent à la vie du village. Pour l'instant, il y a peu de gîtes et de chambres d'hôtes. Si certains Puy Saint Martinois disposent d'un logement et souhaitent le louer à des touristes, le S.I. peut les informer, les accompagner dans leurs démarches et faire paraître leur annonce sur les bases d'informations touristiques (base en ligne SITRA).

Coordonnées : puystmartinsi@orange.fr, 04 75 01 00 72

50^e anniversaire !!!

Le Syndicat d'Initiative de Puy Saint Martin est heureux de convier les habitants du village à fêter son 50^e anniversaire.

Cet événement se déroulera en deux temps le lundi 8 décembre prochain, jour de la fête de la Lumière.

À 19h, une retraite aux flambeaux partira du lavoir au Champ de Mars, animée par le groupe musical « Les Radis Noirs ». Elle parcourra les rues de la cité avant de rejoindre la salle des fêtes. Les habitants sont invités à se joindre massivement au cortège et à parer leurs fenêtres de bougies.

À 20h, à la salle des fêtes, se tiendra une animation sur le thème « 50 ans au service du tourisme et du Pays de Puy Saint Martin » avec la participation du chanteur Patrick Darnaud.

Enfin le verre de l'amitié sera offert à tous les participants.

Le Syndicat d'Initiative, avec le soutien de la Mairie, invite la population à participer en nombre à cette soirée festive et participative.



N'oubliez pas la réunion publique de l'équipe municipale

le Samedi 15 Novembre, 17h30

à la Salle des Fêtes

